



## Écho des villes



Le 2<sup>e</sup> indicateur le plus cité est celui évoquant un cadre de vie agréable (propreté, calme, espaces verts, etc.) (62 % en moyenne sur l'ensemble des 15 villes). Bordeaux arrive en tête de ce classement : 79 % des Français estiment qu'il s'agit d'une « ville dont le cadre de vie est agréable », devant Nantes (75 %), Strasbourg (73 %) et Rennes (73 %).

Si la majorité des villes testées dépassent le seuil des 50 %, Marseille (25 %) et Paris (33 %) sont nettement en retrait. Ce classement est très proche de celui enregistré pour le niveau de la qualité de vie en général : on peut ainsi émettre l'hypothèse que, quand on les interroge sur la

« qualité de vie » dans une ville, les Français répondent beaucoup en fonction de l'idée qu'ils se font de l'environnement, du cadre de vie de cette dernière.

L'indicateur concernant la sécurité est cité en 3<sup>e</sup> position (57 % en moyenne). Enfin, lorsqu'on teste la perception des prix de l'immobilier, les Français sont nettement moins positifs que sur les autres critères : la moyenne sur les 15 villes n'est que de 37 % pour cet indicateur.

Les plus jeunes, les catégories aisées et les Franciliens sont généralement plus positifs sur l'ensemble de ces indicateurs (notamment le cadre de vie, la sécurité et le caractère abordable des prix de l'immobilier) que la moyenne de la population, et ce, pour la plupart des villes de cet échantillon.

*[1] Enquête Harris Interactive pour Guy Hoquet réalisée en ligne du 13 au 15 juin 2017. Échantillon de 1 022 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).*

Pour en savoir plus : <http://harris-interactive.fr>

en place pour limiter le bruit la nuit on remarque :

- Les « stations nocturnes », lieux de transition de fin de nuit, sécurisants pour les publics et éloignés des habitations, permettent d'attirer les regroupements nocturnes. L'identification de ces lieux se fait de manière concertée avec les membres du Conseil de la nuit.
- Des « bars citoyens responsables » ont été identifiés pour diffuser des messages de prévention, valoriser l'offre de transports, proposer des solutions de repli à une personne se sentant en danger, offrir un accès à leurs toilettes...



« À Nantes, nous considérons que la ville la nuit doit permettre la conciliation des temps : c'est la ville du temps continu, de la ville qui dort, de la ville qui s'amuse, de la ville qui travaille, ou encore la nuit inconnue ; c'est aussi un espace de liberté, un lieu de rencontre, de gisement d'emploi, un terrain de découverte et de création » résume Johanna Rolland, maire de Nantes.

### Une maison de la tranquillité

Un problème de nuisances sonores, un emplacement à réserver pour un camion de déménagement, un conflit avec un voisin, des problèmes de salubrité ou de sécurité dans un logement loué, la réservation d'un emplacement sur un marché... la

## NANTES : de nouveaux services pour mieux vivre en ville

**La Ville de Nantes a mis en place de nouveaux services pour améliorer la qualité de vie de la population : le Conseil de la nuit et la Maison de la tranquillité publique.**

Dépassant une lecture festive trop réductrice et une opposition frontale « riverains/professionnels de la nuit », et faisant confiance à l'intelligence collective pour ouvrir le champ des possibles, un Conseil de la nuit a

été installé à Nantes. Il pose les problèmes là où ils existent, trouve de manière collective des réponses et des solutions concrètes à ceux qui travaillent, qui dorment, qui s'amuse. Parmi les actions mises



## Écho des villes

### ENQUÊTE

# Qualité de vie et nuisances sonores, les Franciliens donnent leur avis

*Afin d'éclairer les politiques publiques, de hiérarchiser les enjeux et d'orienter son programme d'actions, Bruitparif a confié au CREDOC la réalisation d'une enquête<sup>[1]</sup> auprès des Franciliens pour caractériser la perception qu'ils ont des nuisances sonores. Nous reproduisons ici les principaux résultats.*



Maison de la tranquillité publique est un nouveau service qui répond, depuis le 1<sup>er</sup> février, aux préoccupations quotidiennes des Nantais, particuliers ou professionnels, en matière de nuisances, incivilités, sécurité ou encore réglementation. L'objectif est d'apporter des réponses rapides, concrètes et personnalisées. Le recrutement de 20 policiers et la mise en place d'un îlotage de proximité dans tous les quartiers complète le dispositif.

En créant cette nouvelle structure, la Ville de Nantes souhaite favoriser le lien direct avec les habitants et répondre de manière individualisée à leurs besoins en matière de sécurité et de tranquillité publique. Ce projet a fait l'objet d'une démarche de dialogue citoyen en 2016.

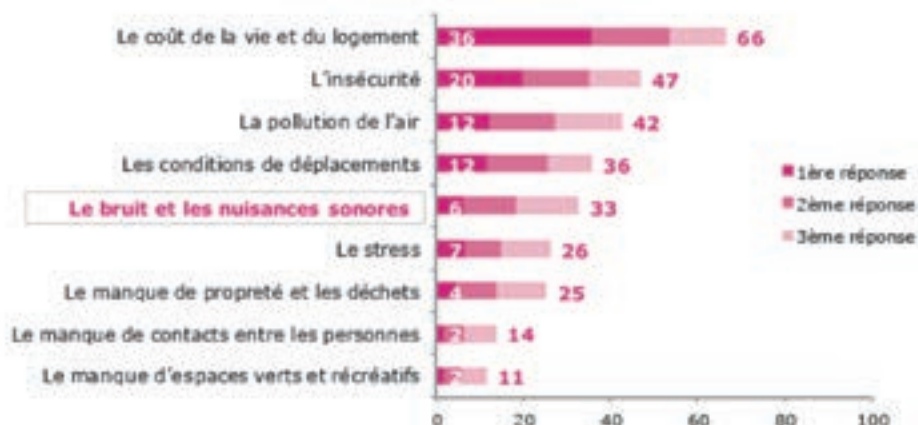
Pour en savoir plus : <https://maisontranquillite.nantes.fr>

Si un Francilien sur trois considère le bruit comme un inconvénient majeur lié au fait d'habiter en région Ile-de-France, l'enquête montre que dans une liste de neuf inconvénients liés au fait de résider en Ile-de-France, le bruit arrive en cinquième position seulement, derrière le coût de la vie et du logement (2 personnes sur 3 l'évoquent), l'insécurité (47 %) ou encore la pollution de l'air (42 %).

du manque de contacts entre les personnes (14 %) ou encore du manque d'espaces verts et récréatifs (11 %).

Globalement, près de 8 Franciliens sur 10 (79 %) se disent plutôt satisfaits de l'endroit où ils habitent et de leur quartier. Mais quand il y a un changement, les tendances d'évolution repérées concernant le bruit et les nuisances sonores sont

Parmi les inconvénients majeurs liés au fait d'habiter en région Ile-de-France, veuillez citer les trois plus importants pour vous par ordre de priorité décroissante ?  
Champ : ensemble de la population, en %



Source : Etude CREDOC pour Bruitparif, 2016

On se plaint cependant davantage du bruit et des nuisances sonores que du stress (26 % des réponses cumulées), du manque de propreté (25 %),

plutôt à la dégradation, que ce soit dans le domicile (38 %) ou dans le quartier (36 %). Une fois sur deux l'aggravation des nuisances sonores à